

# COMITÉ DE SOUTIEN



**Christian CHAMBON**

Président du comité de soutien

Principal de Collège à Jean-Baptiste Dumas

## 4ème circonscription du Gard

Cantons: Alès Nord-Est, Alès Sud-Est, Barjac, Lussan, Pont-Saint-Esprit, Saint-Ambroix, Saint-Chartes, Vézénobres

**JEAN-PIERRE  
DE FARIA**  
Suppléante Christiane BREMOND



Retrouvez toutes  
mes priorités sur :  
jeanpierrefaria.fr



Retrouvez moi  
en réalité  
AUGMENTÉE



## CANDIDAT - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 & 19 JUIN 2022

### “ UN DÉPUTÉ EFFICACE AU SERVICE DE TOUS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU TERRITOIRE.

C'est parce que j'ai pleinement conscience des attentes des citoyens de notre pays et plus particulièrement de ceux de la 4ème circonscription du Gard que j'ai décidé d'être candidat aux élections législatives.

Le député que je serai si vous me faites confiance saura **défendre la spécificité et les atouts de notre territoire**. Je saurai, grâce à l'expérience acquise pendant 2 mandats de maire de Saint-Ambroix relayer nationalement les attentes et les besoins locaux en matière de **services publics**, dans le domaine de **la santé**, du **3ième âge**, de **la famille**, du **handicap**, de **l'éducation**, de **la culture**, de **la police**, de **la justice** et de **l'aménagement du territoire**.

Je saurai être le **député de proximité** pour une **égalité des chances** entre les citoyens des **territoires urbains et ruraux**.

Je saurai également à travers **mon expérience** professionnelle dans le milieu économique **accompagner tous les acteurs économiques, agricoles, culturels** et autres pour préserver et **développer l'emploi** au sein d'un territoire qui sera reconnu **dynamique et vertueux** en matière environnementale.

La **confiance**, la **proximité** et le **bon sens** seront les maîtres mots de mon **action au niveau local**.

Le député, que je serai, saura également **au niveau national** porter les **attentes exprimées** pour permettre notamment à **ceux qui ont travaillé dans des conditions pénibles de partir à la retraite à un âge raisonnable**. Je saurai également proposer et appuyer les nécessaires mesures qui permettront d'améliorer **le pouvoir d'achat**, de **protéger les plus démunis**.

Je suis le **candidat de rupture** avec les traditionnels clivages, qui libérera l'énergie de ce territoire. Je porterai la nécessaire **réforme de l'Etat et des institutions** pour doter grâce à la mise en œuvre d'une péréquation fiscale les **communes rurales** de **moyens financiers** qui permettront des **aménagements et des équipements** favorisant le **bien vivre ensemble**, le **maintien à domicile** des personnes âgées et l'installation de **jeunes ménages**. Cette réforme fiscale devra favoriser l'**autonomie financière des collectivités territoriales et notamment des communes**.

**Ensemble le 12 juin, donnons une chance à cette magnifique et si diverse 4ème circonscription en votant Jean-Pierre de Faria**

## ADHÉSION AU COMITÉ DE SOUTIEN

"Votez et faites voter pour Jean-Pierre DE FARIA candidat aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 !"

Vos nom et prénom : .....

Votre adresse électronique : .....

Votre téléphone : .....

Votre adresse : .....

- Rejoindre le comité de soutien et relayer l'information auprès de mon entourage et de mes contacts
- Etre contacté pour participer à la campagne
- Apporter mon soutien financier à la campagne électorale de JP DE FARIA et verser la somme de : ..... € (par chèque, à votre nom, libellé à l'ordre de Patrice LAVIE mandat. fi. de DE FARIA JP)
- Je ne souhaite pas que mon nom soit public

Coupon à compléter et à retourner accompagné de votre éventuel don à : Patrice LAVIE - 424 Route d'Uzès Prolongée - 30500 ST AMBROIX

Patrice Lavie déclaré mandataire financier le 19 mai 2022 en Préfecture de Nîmes. seules les personnes physiques peuvent effectuer des dons. Ils sont plafonnés à 4 600 euros par personne pour une même élection, en application de l'article L52-8 du code électoral. Au-delà de 150 euros, les dons doivent être réglés par chèque. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt au taux de 66 %.

